

## MISSIONS LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANT-E-S EN MAÏEUTIQUE

### RESSOURCES EN FORMATION INITIALE

Être en santé, c'est réunir les meilleures conditions possibles physiques, psychiques et sociales pour réussir ses études.

Les divers dispositifs proposés au sein de l'école de sages-femmes ont pour objectif d'anticiper, de prévenir ou de répondre à des difficultés en lien avec l'apprentissage, un mal-être, une situation de handicap ou des difficultés psycho-sociales.

Ces dispositifs font intervenir selon les cas les organisations du CHU de TOURS et/ou de l'Université de TOURS.

### Au CHU de TOURS

- Le Service de santé au travail du CHU

En cas de problème physique ou psychique, la médecine du travail du CHU reçoit les étudiant-e-s sages-femmes et les professionnel-le-s de l'école sur demande de RDV lorsqu'il-elle-s sont agents du CHU, c'est-à-dire sur le cycle master. Les consultations sont assurées selon la demande par un médecin référent, une infirmière ou la psychologue du personnel Mme Coraline LELIGOIS qui peut également recevoir les étudiant-e-s en cas de problème dans le cadre du stage.

- Le médecin référent de l'ESF est Madame Patricia GOUIN [p.gouin@chu-tours.fr](mailto:p.gouin@chu-tours.fr); tel : 02 34 37 89 59.
- L'IDE référente de l'ESF est Madame Nathalie GOUBET -LEGROS [n.goubet@chu-tours.fr](mailto:n.goubet@chu-tours.fr); tel : 7 40 72
- Pour convenir d'un RDV, les étudiant-e-s peuvent contacter le secrétariat du service de santé au travail du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 au 02.34.37.89.58.

- Au sein de l'école de sages-femmes

La référente nationale du CNAES (Centre National d'Appui à la qualité de vie des étudiants en santé) Et référente locale handicap pour la maïeutique en lien avec l'université est la coordinatrice en maïeutique de l'école de sages-femmes :

Madame Claire PERRIN

Pour la contacter : [c.perrin@chu-tours.fr](mailto:c.perrin@chu-tours.fr) ou tel : 02 47 47 47 31 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Exemples de situations où vous pouvez prendre contact :

- Je me sens harcelé-e
- Je suis témoin d'une situation préoccupante et je ne sais pas quoi faire
- Je me sens complètement épuisé-e par mes études et j'ai besoin d'aide
- J'ai des angoisses ou un stress que je ne gère pas pendant mon stage

Vous pouvez aussi prendre contact avec la plateforme nationale au 0800 724-900 ou par mail [soutien@cna.fr](mailto:soutien@cna.fr)

## A l'Université de TOURS

- **Le Service de Santé Universitaire (SSU)**

Les professionnels du [Service de santé universitaire](#) (SSU) se tiennent à la disposition des étudiants de l'université de Tours et d'établissements conventionnés pour répondre à leurs besoins en termes de :  
- [consultations individuelles, préventives mais aussi curatives](#) depuis l'ouverture du centre de santé à Tours;  
- [prévention collective](#) en proposant des actions menées par l'équipe des professionnels de santé et des Etudiants Relais Santé (ERS) mesures d'accompagnement de diverses situations de [handicap](#).

- **Mission Handicap**

La politique de lutte contre toutes les discriminations liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, aux handicaps est l'un des axes du programme de l'équipe qui accompagne le président de l'université de Tours, Monsieur Arnaud Giacometti. Basée sur les trois piliers de la créativité, de l'équité et de la qualité, l'équipe veille à accueillir, accompagner, insérer et maintenir les étudiant-e-s et personnels en situation de handicap au sein de l'université. Les étudiants sont également suivis dans leur parcours vers le monde professionnel.

- **Aménagement des cours, parcours d'études et examens**

Cf site de l'université de TOURS

<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-handicap/mission-handicap-les-amenagements-handicap-pour-les-etudiants-a-luniversite-de-tours>

Chargées d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s : Mesdames Morgane Courteille et Sarah Herviault

- Contact SSU : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
60 rue du plat d'Étain –Bat H à Tours  
tel : 02.47.39.77.00  
mail : [ssu@univ-tours.fr](mailto:ssu@univ-tours.fr)  
accueil Infirmier toute la journée sans RDV

### **RESSOURCES EN FORMATION INITIALE et CONTINUE**

**Finalités : Compenser le handicap en formation par des aménagements adaptés à la situation de la personne**

- Affiner le diagnostic de la situation de handicap de la personne, dans toutes les phases de la formation (sélection, période en centre, période en entreprise, évaluations, examens) ;
- Définir les conditions de formation les plus adaptées et étudier leur faisabilité;
- Se mettre d'accord collectivement et avec la personne, sur les aménagements utiles et raisonnables pour compenser les situations de handicap de la personne tout au long de son parcours de formation ;
- Mettre en œuvre ces aménagements.

**Les préconisations d'aménagements sont le résultat d'un travail collectif qui s'appuie sur une méthode de coopération entre différents acteurs**

- La personne handicapée ;
- Le référent handicap du centre de formation ;
- Le responsable pédagogique de l'action de formation ;
- Le référent de parcours (conseiller Cap emploi / Pôle emploi / Mission locale / PLIE) ;
- Un prestataire(s) spécialisé(s) dans le champ du handicap concerné